

# Caen. Fusion des lycées Laplace – Dumont-d’Urville : pourquoi ça coince ?

5-6 minutes

---

*débloqué* Réservé aux abonnés

Actée pour la rentrée de septembre 2021, la fusion des lycées Laplace et Dumont-d’Urville est rejetée par les représentants des professeurs et agents des deux établissements. Explications.

Quelques-uns des membres du collectif des professeurs et agents des lycées Laplace et Dumont-d’Urville.

Quelques-uns des membres du collectif des professeurs et agents des lycées Laplace et Dumont-d’Urville. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Jean-Philippe GAUTIER. Publié le 20/11/2020 à 21h04

C’est en 1970 que le lycée technique d’État de Caen, crée en 1962, est baptisé lycée Pierre-Simon de Laplace, en hommage au mathématicien, astronome et physicien normand. En 1990, riche de 2 400 élèves et proposant de nombreuses filières, l’établissement se scinde en deux entités. [Laplace](#) (côté rue de la Délivrande) conserve les filières BTP et la boulangerie, tandis qu’un nouveau lycée (côté rue de Lébisey), baptisé [Dumont-d’Urville](#) en référence au navigateur et marin originaire de Condé-sur-Noireau, accueille l’enseignement général et l’enseignement technique mécanique et électrique.

Trente ans plus tard, l’académie de Caen a validé le principe d’une réunification des deux lycées à partir de la rentrée 2021 (1 100 élèves à Laplace, 1 300 élèves à Dumont-d’Urville environ). « **L’objectif**, indique le service communication du rectorat, **est de rendre l’établissement plus attractif en valorisant un projet pédagogique ambitieux** ». Ce projet s’articulera autour de trois pôles : « **architecture et BTP, sciences et industrie, humanités**

**et art ».** En organisant ce qui s'apparente à un campus, allant de la 3<sup>e</sup> prépa métiers au BTS, l'académie de Caen espère « **augmenter les effectifs, grâce à une visibilité renforcée** ».

## **Boycotts des conseils d'administration**

Du côté des enseignants et des personnels de deux établissements, on ne l'entend pas du tout de cette oreille. Leurs représentants l'ont fait comprendre en boycottant les deux réunions du conseil d'administration ou leur avis, « **n'est que consultatif** », déplorent-ils. Leurs craintes ? « **Une réduction des moyens humains et budgétaires dans le cadre d'une économie d'échelle. Nous n'avons aucune garantie qu'il n'en sera pas ainsi** », résume un collectif composé de salariés des deux lycées. Pour étayer leurs propos, ils avancent des projets similaires mis en place « **à Cherbourg, Falaise, Lisieux... qui se sont traduits par des diminutions de budget** ». Selon le collectif, « **le processus a déjà commencé ici. Depuis deux ans, nous avons perdu un proviseur, un adjoint, un CPE, deux agents, sept assistants d'éducation...** »

## **Un moratoire, au minimum**

Les opposants à la fusion déplorent également un calendrier « **peu propice. La crise Covid a empêché la tenue de réunions de pilotage de mars à septembre. Or, plutôt que de prendre acte et de retarder le processus, le rectorat a décidé de l'accélérer en fixant la date de septembre 2021.** » Ils réclament donc « **l'annulation de la fusion, ou au minimum, un moratoire sur le projet et un engagement ferme sur l'ouverture d'une véritable concertation avec les personnels** ». Et assurent être rejoints dans leurs revendications « **par les élèves et parents d'élèves** ».

Si le nom du lycée réunifié n'est pas encore connu, « **on sait d'ores et déjà que Dumont-D'Urville va disparaître administrativement avant l'été** ».

Partager cet article Quelques-uns des membres du collectif des professeurs et agents des lycées Laplace et Dumont-d'Urville.

Caen. Fusion des lycées Laplace – Dumont-d'Urville : pourquoi ça coince ? Ouest-France.fr